



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE
L'AGRICULTURE, ET DE LA FORÊT Service
Économie Agricole et Filières

Dossier suivi par : Frédéric DE BAILLIENCOURT

Réf. : FdB/RF

Objet : OFFRE DE STAGE 2018 : 6 MOIS INGÉNIEUR

Tél. : 02 62 30 89 48 / Port : 06 92 6175 43

Mail: frederic.de-baillencourt@agriculture.gouv.fr

Saint-Denis, le 30 Janvier 2018

OFFRE DE STAGE 6 MOIS – DAAF St Denis, Ile de la Réunion
stage de fin d'études niveau Ingénieur en Agriculture /
Développement rural et économie agricole

« **Bilan intermédiaire de la convention interprofessionnelle de la filière canne à sucre de La Réunion (2015-2021) :**
=> **analyse de la mécanisation de la récolte et de ses conséquences sur les basses richesses,**
=> **étude de la trésorerie des planteurs »**,
=> **impact économique des plantations de nouvelles variétés**

La DAAF Réunion et l'encadrement du stage

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt est un service déconcentré de l'État placé sous l'autorité du Préfet (excepté pour les missions concernant l'enseignement agricole). La création de la DAAF, fusion de la direction des services vétérinaires (DSV) et de la Direction de l'agriculture et de la forêt (DAF), permet d'intégrer dans une même organisation l'ensemble des missions du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF), à l'exception de la pêche et de l'aménagement du territoire. **La DAAF Réunion regroupe environ 150 agents, sur 5 sites, le siège étant situé à St Denis.** Son Directeur, depuis Janvier 2016, est M.Philippe SIMON.

La DAAF répond à **4 principales ambitions** :

- **Appliquer une politique alimentaire dynamique et rigoureuse** par le développement d'une offre alimentaire sûre, diversifiée et durable, la surveillance des maladies émergentes et la prévention des crises d'approvisionnement.
- **Favoriser le développement de la production locale** à travers un soutien à la création et la modernisation des outils de transformation et une promotion d'une nouvelle politique agricole commune respectueuse de la spécificité des régions ultra-périphériques (RUP).
- **Contribuer à une agriculture durable et protéger son foncier** grâce à une augmentation de la productivité écologiquement responsable, au développement d'une politique territoriale intégrée (récupération de friches, aménagements, irrigation, épandage...) et à l'élaboration de stratégies territoriales et de documents d'aménagement et d'urbanisme respectueux du monde agricole et forestier.
- **Développer le savoir faire des réunionnais, grâce à un dispositif de formation** diversifié (formations scolaires, par apprentissage, pour adultes, VAE) au service du monde rural.

Le Service maître d'œuvre du stage est le SEAF, **Service de l'Economie Agricole et Filières**, sous l'autorité de Richard FEUILLADE (IPEF). Le maître de stage est Frédéric DE BAILLIENCOURT (IAE ENITHP Angers), Ingénieur **chargé du suivi & animation de la filière canne sucre.**

La Filière et l'Interprofession canne sucre Réunion

La superficie consacrée à la canne (23 821 ha) correspond à environ 57 % de la superficie agricole utilisée de La Réunion. Près de 3 200 exploitations consacrent tout ou partie de leurs activités à la culture de la canne à sucre. Ces exploitations emploient quelques 10 500 personnes dont 6 700 de manière permanente et 3 800 à titre saisonnier.

La filière canne-sucre-rhum joue un rôle prépondérant dans l'activité économique de La Réunion. Elle constitue notamment **la principale source d'emplois** de l'agriculture réunionnaise.

Les rendements (70 à 80 t/ha) restent très hétérogènes sur l'île selon la zone et la campagne, en raison, notamment, de la **forte diversité des zones de production**.

Bien qu'assez fluctuante, la production cannière de La Réunion retrouve depuis 2009 un bon niveau de performance : 1,908 millions de tonnes de canne en 2009 ; 1, 877 en 2010... et **1,868 en 2017** avec toutefois **une richesse médiocre (13,32)**, bien inférieure à la moyenne décennale. Cette production de canne permet la production d'**environ 200.000 T de sucre par an**, exportés vers l'Union Européenne en majorité sous forme de sucre blanc, ou de « sucres spéciaux ».

La filière canne Réunion s'appuie sur **2 usines régulièrement modernisées** depuis 1996 - BOIS-ROUGE au nord-est et le GOL au sud-ouest – d'une capacité unitaire d'un million de tonnes de cannes traitées. Ces 2 outils industriels sont la propriété du groupe TEREOS Océan Indien depuis 2001 pour la Sucrierie de Bois-Rouge et 2010 pour la Sucrierie du Gol. La filière exploite aussi un terminal sucrier (Eurocanne) et 3 distilleries : Savanna (Gpe Chatel), Rivière du Mat, et Isautier.

La valorisation énergétique du co-produit « bagasse » est effective avec la production des **deux centrales thermiques** (BOIS-ROUGE et Le GOL) qui la consomment pendant la campagne sucrière, tant pour alimenter les usines en vapeur et électricité que pour participer à la couverture des besoins en électricité de l'île (environ 10 %).

Les **principaux intervenants de la filière** sont :

- **Le comité paritaire interprofessionnel de la canne et du sucre (CPCS)**, interprofession de la canne et du sucre composé de planteurs et d'industriels créée en juillet 2007 ;
- **L'institut de la canne « eRcane » (anciennement le CERF) qui exerce quatre métiers essentiels pour la filière canne-sucre réunionnaise :**
 - la création-sélection variétale pour produire des variétés de canne à haut potentiel de rendement, de richesse et de production de biomasse, et spécifiquement adaptées aux conditions agro-pédo-climatiques des principales zones de production de l'île,
 - la réalisation de projets en automatisme et électronique industrielle, appuyés par la formation du personnel et l'expertise des problèmes de process, en vue d'améliorer la productivité technique des deux sucreries,
 - la contribution, en partenariat avec le CIRAD et les organismes de développement, à l'élaboration de référentiels techniques, de méthodes culturales, d'itinéraires techniques innovants, ainsi qu'à leur diffusion dans le milieu agricole cannier,
 - le développement d'une expertise en recherche technologique (procédés, innovations, ...) pour optimiser la chimie sucrière (amélioration du process) et faire émerger les

valorisations futures de la canne en chimie verte (partenariat avec Qualitropic-Réunion et labos européens),

eRcane affirme et étend aussi sa renommée internationale, par l'appui-conseil technologique aux sucreries (en Afrique, Antilles et Maurice), par la création variétale partenariale (7 stations en Afrique de l'Ouest), par la fourniture de variétés aux autres pays producteurs de canne (zone Afrique, Océan indien, Antilles).

- **Le centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre (CTICS)**, chargé d'effectuer des mesures de la teneur en sucre des cannes en vue du paiement par les usines ; et d'assurer aux planteurs la diffusion d'informations techniques sur les pratiques culturales.
- **Le Syndicat des Fabricants de Sucre de La Réunion – SFSR** – participe au sein du CPCS à la mise en œuvre des actions de développement de la filière (politique foncière notamment), assure la coordination des actions industrielles (investissements) et harmonise la communication à destination des instances politiques nationales et européennes.
- **La Chambre d'Agriculture** participe, via ses techniciens de terrain, au suivi des planteurs et aux efforts d'amélioration des résultats de rendements, et des revenus des agriculteurs.

Les travaux prévus dans le cadre du stage en 2018

Le travail comportera 3 volets classés ci-dessous par ordre d'importance, dont un volet « principal » en 1°/ et un volet « optionnel » en 3°/ :

1/ Réalisation d'enquêtes de d'analyses sur la coupe mécanisée de la canne à sucre, et notamment, sur l'utilisation de la « coupeuse péï » : enquêtes et études de cas de planteurs et utilisateurs, analyse de la rentabilité des investissements, entretiens avec les prestataires de coupe mécanique, étude du travail à façon des planteurs prestataires, synthèse et valorisation des différentes données. Recherche de solutions **techniques** mais aussi **économiques** (en lien avec les dispositifs incitatifs présents dans la convention canne) afin de résoudre le problème des basses richesses engendrés par l'utilisation de ces coupeuses. Travail en partenariat avec l'interprofession (CPCS) et l'ensemble des organismes partenaires de la filière canne sucre Réunion.

2/ Poursuite des travaux d'enquêtes et d'analyse de la situation technico-économique d'un échantillon de planteurs de canne et l'analyse de leurs trésoreries, initiée en 2016 et 2017 : fin des enquêtes « revenus planteurs » dans la zone Grand sud, poursuite de l'analyse des données Chambre d'Agriculture de trésorerie planteurs, transfert et valorisation auprès des partenaires.

3/ Réalisation d'une étude complémentaire sur les plantations de canne afin de pouvoir constater, chez un échantillon restreint de planteurs (à définir), les impacts économiques de replantations de parcelles de canne effectuées en 2017. Cette étude sera réalisée en collaboration avec le Pôle « Aides individuelles » de la DAAF et avec les équipes du CTICS et des Pôles canne.

- **Les principaux attendus sont :**

+ **1/ La rédaction de fiches d'enquêtes (tableur), et d'un rapport de synthèse finale sur le volet « mécanisation et coupeuse péï » détaillant les informations et pistes de propositions identifiées.** Participation à des réunions du Comité Paritaire de la Canne et du Sucre, et/ou avec les partenaires filière, au cours desquelles les premières tendances de ces travaux seront valorisées.

+ 2/ **L'actualisation des documents technico-économiques** sur les revenus des planteurs de canne établis en 2016 et 2017, en les complétant (fin des enquêtes zone Grand Sud ...); et **rédaction d'un compte-rendu synthétique** sur l'analyse des données de trésorerie planteurs fournies par la Chambre d'agriculture, en complétant et finalisant ainsi le travail initié en 2017 sur ce même sujet.

+ 3/ (Selon le temps disponible) : **une synthèse** sur l'impact économique observé chez les planteurs ayant fait le choix d'une **replantation de nouvelles variétés** de canne (analyse des répercussions économiques à court et moyen terme, constatées sur un échantillon d'exploitations)

En fonction de l'avancée des travaux et les possibilités, le stagiaire traitera les deux premiers sujets en priorité, ou la totalité des 3 thèmes proposés.

En parallèle, le/la stagiaire pourra être exceptionnellement amené(e) à **participer à certains travaux et dossiers transversaux sur la filière canne sucre**, en binôme avec le maître de stage.

Dates du stage

- **Mars** ou maximum **début Avril 2018, à Août-Septembre 2018** (Dates précises à confirmer).

Conditions matérielles

- Localisation : poste basé à St Denis de la Réunion. Mise à disposition bureau + ordinateur + véhicules de service selon les besoins durant le travail.

- Stage conventionné et gratifié : gratification mensuelle de 554,40 euros.

Possibilité éventuelle de prise en charge des frais de transport.

Profil recherché

- Stage de fin d'études niveau Ingénieur en Agriculture / Développement rural et économie agricole/ Environnement et agro-écologie.

Attention le stagiaire devra réaliser ces travaux en tant qu'approche économique globale de la filière canne et de la situation des planteurs, et non pas uniquement une étude diagnostic du milieu.

- Montrer un **intérêt pour le développement agricole** en général ; les dynamiques collectives **et l'animation des filières agricoles** ;

- **Sens du contact humain et relationnel** ; Écoute et capacité de réponse aux demandes; Capacité de travail en équipe ; Rigueur (sans rigidité) et **capacité d'adaptation** ; **autonomie** ;

- Esprit de **synthèse** et **concision**, et capacité à prendre du recul.

Merci de signaler VOTRE CANDIDATURE DES QUE POSSIBLE (Cv + lettre de motivation - manuscrite de préférence -) A LA DAAF Réunion AUX COORDONNÉES SUIVANTES :

F. DE BAILLIENCOURT, Tel : 0262308948 OU Richard FEUILLADE Tel : 0262308940
E-Mail : frederic.de-baillencourt@agriculture.gouv.fr ; richard.feuilleade@agriculture.gouv.fr
Prévoir un entretien téléphonique et/ou par visio-conférence